

LE GARDE DES SCEAUX
MINISTRE DE LA JUSTICE

Paris, le 23 MAI 2016

Monsieur le Ministre, *Cher Jean-Pierre*,

Vous connaissez les conditions d'exercice très difficiles du service public de la justice depuis de trop nombreuses années, voire décennies : manque de moyens matériels courants, factures impayées, rôles des tribunaux surchargés, délais d'audiencement excessifs.

C'est pourquoi j'ai fait de l'amélioration du fonctionnement des juridictions la priorité de mon action.

Répondant à mes sollicitations, il y a quelques jours, le Premier ministre a décidé au titre de cette année, le déblocage total des crédits de la réserve de précaution des services judiciaires. C'est une décision précieuse puisqu'elle va me permettre de concrétiser un large plan de soutien pour les juridictions, doté au total de 107 millions d'euros.

Comme nous sommes encore au début de l'exercice budgétaire, cette mesure est une opportunité pour les tribunaux de retrouver une petite marge de manœuvre en organisant la dépense de façon efficiente.

Ainsi, concrètement une partie de cette enveloppe, d'un montant de 18 millions d'euros, est consacrée à l'investissement immobilier. Sans délai, des opérations attendues vont être autorisées et d'autres, programmées pour l'année prochaine, vont être engagées.

Pour être encore plus efficace, j'ai décidé de retenir les territoires qui connaissent les difficultés juridictionnelles les plus marquées.

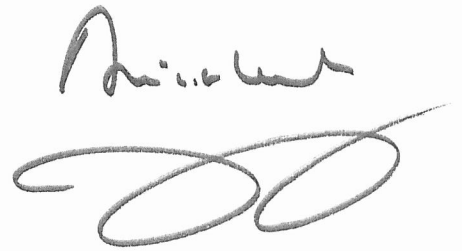
Ainsi, j'ai le plaisir de vous informer que la mise en accessibilité du palais de justice d'Orléans sera finalisée cette année par la pose d'un ascenseur.

.../...

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien Ministre
Président de la Commission des Lois
Sénateur du Loiret
Sénat
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Evidemment, cette bouffée d'air ne suffira pas. Ce programme de travaux n'est qu'une première étape des efforts que je souhaite conduire pour améliorer les conditions de travail des magistrats et fonctionnaires et faciliter l'accueil du justiciable. D'autres efforts seront nécessaires mais ils ne pourront se concrétiser sans le soutien du Parlement à l'occasion de la prochaine discussion du projet de loi de finances pour 2017.

Restant à votre totale disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma parfaite considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected loops and curves, characteristic of a cursive style.

Jean-Jacques URVOAS